

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

⑪ N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 473 229**

A3

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

⑫

**N° 80 00298**

---

⑤④ Moteur électrique 50 HZ monophasé.

⑤① Classification internationale (Int. Cl. 3). H 02 K 19/04.

⑫② Date de dépôt..... 8 janvier 1980.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 28 du 10-7-1981.

---

⑦① Déposant : HENDRIKS Joannes Jacobus Gerardus Maria, résidant en France.

⑦② Invention de : Joannes Jacobus Gerardus Maria Hendriks.

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire :

Le moteur a un rotor qui transforme le flux magnétique qui le traverse en énergie. Cette énergie est utilisée pour faire tourner le rotor et de multiplier la puissance du moteur. La consommation du modèle est faible, 15 à 100 watts. Le moteur est réglé pour 24 à 70 volts pris sur le secondaire d'un transformateur à 6 sorties. Le rotor tourne dans le champ magnétique entre chaque paire de pôles du stator. A chaque instant il'y'a 4 bobines du rotor alimenté, 8 pôles du rotor en action, 4 autres bobines du rotor magnétiquement coupé. Dans les bobines il'y'a variation de potentiel de zéro au maximum. Le rotor a un montage parallèle, les bouts de chaque côté soudé ensemble.

Un moteur synchrone doit être entraîné par un moteur auxiliaire à la vitesse de synchronisme. Un moteur à champ tournant a des glissements. Le rendement des moteurs ne donne pas satisfaction.

L'invention démarre rapidement sur 100 watts dans le sens qu'on désire après avoir donné un petit mouvement de quelques tours. Tourne sur 15 watts mais doit être lancée sur 45 watts. Pour la faible consommation le moteur est identique au synchrone. Dans la consommation normale le moteur a le comportement d'un puissant moteur à collecteur. L'invention n'a pas de glissements. Le moteur a un gain en puissance.

Le moteur peut être utilisé dans les ateliers et partout où on désire un moteur à rotation constant, avec ajustage de puissance et de consommation. Il'y'a possibilité de faire tourner le moteur sur des accumulateurs avec un convertisseur.

<sup>2</sup>  
Moteur électrique 50 Hz monophasé

2473229

Sur les pôles du rotor 1 et 2 il'y'a 450 spires, au total il'y'a 8 bobines sur le rotor.



Le flux magnétique va de A à B en passant par le rotor.

5 Le flux magnétique qui passe par le pôle 1 du rotor est transformée en énergie par la bobine, aimante fortement le pôle 2. Les pôles, A, 1 et 2 ont le même signe, ce qui produit une répulsion entre A et 1, une attraction entre C et 2.

Le pôle A, de 5 à 6, il'y'a une variation de force magnétique ce qui favorise la répulsion comme l'attraction.

10 Entre A et B les forces sont très grandes.

Les points 5 et 7 sont rapprochés ce qui oblige au flux d'aller de A à B et inversement. Chaque paire de pôles du stator est capable de faire tourner le rotor à lui seul. Les deux paires ont un gain en courant et puissance.

15 8 même épaisseur que le pôle du stator, 9 est pas nécessaire, seulement pour le renforcement.

10 grande facilité pour placer la bobine préfabriquée sur le pôle du stator. Montage parallèle indispensable pour obtenir un bon collage.

20 Le rotor du modèle a 10 cm de diamètre, c'est assez grand pour les enroulements de 450 spires 0,35  $\phi$   
Le stator a 320 spires 0,60  $\phi$  pour 70 volts.

Les forces f.c.e.m. et f.e.m. sont égaux. Dès que le rotor tourne le f.c.e.m. diminue et sera négatif à la vitesse de synchronisme.

Revendication

- I Moteur électrique caractérisé par un stator quatre pôles placé à 45° contre les pôles du rotor. Par un rotor huit pôles avec huit bobines de 450 spires par deux pôles.
- 2 Moteur électrique selon la revendication I, caractérisé en ce que la disposition des bobines du rotor ainsi que les pôles stator rotor, le rotor est une génératrice.
- 3 Moteur électrique selon la revendication I, caractérisé en ce que la disposition des bobines sur le rotor entre les pôles du stator, est un interrupteur électromagnétique.
- 4 Moteur électrique selon la revendication I, caractérisé en ce que les bobines de 450 spires du rotor matérialisent au maximum en énergie électrique le flux magnétique qui passe dans leurs noyaux.

2473229

